



AVIS AUX CITOYENS

MESURES DE PRÉVENTION EN VUE DES TIRS DE FEUX D'ARTIFICES À ESTINNES-AU-VAL, LE 29 MARS & LE 30 MARS 2026

Un tir de feux d'artifices est prévu le dimanche 29 mars 2026 vers 22h00.

La zone de tir se tiendra à l'Eglise Saint-Martin située à la Rue Grande.

Un tir de feux d'artifices est prévu le lundi 30 mars 2026 vers 21h30.

La zone de tir se tiendra à la Rue Grande, sur le parking en gravier, près du terrain de PADEL.

En vue des tirs de feux d'artifices, nous vous communiquons ci-dessous des mesures de prévention que nous vous invitons à respecter.

- ✓ Veuillez à maintenir en position fermée les fenêtres (en particulier les lucarnes et tabatières) durant le tir de feux d'artifices.
- ✓ Veuillez à mettre à l'abri les parasols, les toiles solaires, les tonnelles et autres objets pouvant être détériorés par d'éventuelles retombées.
- ✓ Veuillez à mettre en sécurité toute matière inflammable qui pourrait se trouver dans une zone de 100 mètres à compter de la Rue Grande (centre du village, près de l'Eglise), pour le tir de feux d'artifices du dimanche 29 mars.
- ✓ Veuillez à mettre en sécurité toute matière inflammable qui pourrait se trouver dans une zone de 100 mètres à compter de la Rue Grande (près du terrain de PADEL), pour le tir de feux d'artifices du lundi 30 mars.
- ✓ Veuillez à maintenir vos animaux de compagnie à l'intérieur.

Les services de Police et de Secours sont informés du déroulement des tirs de feux d'artifices et sont en possession des moyens d'accès en vue d'assurer un service de qualité.